



DROITS DES FEMMES
ET DES ENFANTS

Le guide



Terre de talents

Restez informés
lesulis.fr



@lesulisofficiel



SOMMAIRE

Éditos.....	P4-5
Pourquoi ce guide ?.....	P6
Qu'est-ce que les violences conjugales	P7
Réagir dans l'urgence	P8-10
Dépôt de plainte et procédure pénale.....	P10-11
Besoin d'un hébergement ?	P11-12
Être entouré(e).....	P12-15
Et vous ? Prendre soin de soi, c'est important !.....	P15-16
Enfants : mode de garde, scolarité, soutien, suivi.....	P17-20
Je suis un témoin, je suis un proche.....	P21
Guide en langues étrangères.....	P22-33
Coordonnées.....	P34-39

ÉDITOS

Dans l'article 1 de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, Olympe de Gouges écrivait déjà en 1791 : « La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. » Plus de 230 ans plus tard, les droits des femmes ne sont toujours pas respectés malgré l'adoption de nombreuses lois et décisions visant à leur donner une place égale à celle des hommes dans notre société. La ville des Ulis, engagée dans la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes, et contre les violences conjugales et intra-familiales, souhaite aider les femmes et les enfants ulisiens et ulisiennes à mieux connaître leurs droits, ce petit livret fait partie des actions entreprises par notre municipalité pour leur faciliter des démarches

*Rose-Marie Boussamba,
Conseillère municipale chargée du Plan de Réussite Educative, du Périscolaire et de l'Égalité Femmes / Hommes*



Même si les droits des femmes sont inscrits dans le droit français et si les lois les protègent et assurent l'Égalité Femmes / Hommes, on voit bien que ces droits sont mal connus et l'Égalité mal appliquée: droits et égalité au travail, droits de la famille, à la santé, à la culture, au sport, au logement, droits des étrangères, etc.

Le Collectif Droits des Femmes aux Ulis a souhaité être associé à la Municipalité pour faire connaître tous ces droits indispensables à la vie et au quotidien des Ulissiennes. Notre objectif est qu'elles les revendiquent, qu'elles prennent toute leur place dans la cité et qu'elles se créent les parcours de vie qu'elles souhaitent. Depuis un an nous intervenons sur la santé, la culture, l'éducation, la vie associative et menons des actions dans le sport, les échanges-débats, la sensibilisation et l'information.

*Collectif Droits des femmes aux Ulis
droitsdesfemmesauxulis@gmail.com*



Le guide

POURQUOI CE GUIDE ?

À travers ce guide, la ville des Ulis veut permettre aux personnes victimes de n'importe quels types de violence, d'accéder aux connaissances permettant de faire valoir leurs droits et de savoir vers qui aller en fonction de leur situation personnelle : quitter le foyer en urgence, rechercher un logement, besoin de soutien juridique et/ou psychologique, mais aussi prendre du temps pour soi et gérer la situation avec les enfants.

Ce guide a été conçu avec la collaboration des associations et des institutions du territoire.

COMMENT EST-IL CONÇU ?

Dans une première partie, ce sont des réponses en fonction de vos besoins. Cela explique que vous pouvez retrouver plusieurs fois la même orientation.

Dans une seconde partie, vous trouverez les coordonnées de l'ensemble des structures citées dans la première partie.

QU'EST-CE QUE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ? :

Dans sa Déclaration pour l'Élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes, l'Assemblée générale des Nations Unies définit la violence à l'égard des femmes comme :

« Tout acte de violence fondé sur l'appartenance au sexe féminin, causant ou susceptible de causer aux femmes des dommages ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, et comprenant la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée ».

Les violences faites aux femmes peuvent donc être exercées dans tous les domaines de la vie : travail, couple, famille, école, rue, milieu hospitalier, transports, ... Elles peuvent être exercées ponctuellement ou sur des périodes très longues.

Qu'est-ce que les violences conjugales

La violence conjugale est une atteinte à l'intégrité de l'autre et constitue une infraction pénale punie par la loi.

Il existe différents types de violences conjugales :

VERBALES
CRIS ET INJURES...

PSYCHOLOGIQUES
HUMILIATIONS, MENACES,
SÉQUESTRATION...

PHYSIQUES
COUPS, BOUSCULADES,
BRÛLURES...

ECONOMIQUES
PRIVATION DES
RESSOURCES,
INTERDICTION DE
TRAVAILLER...

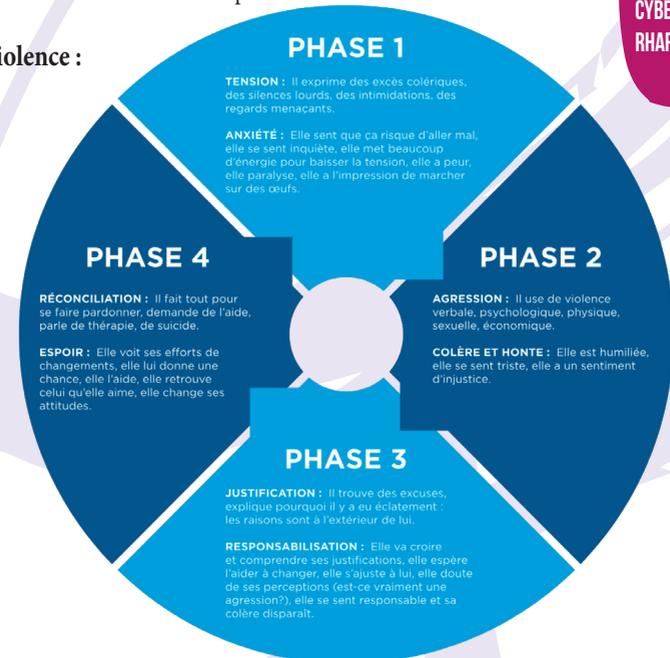
SEXUELLES
VIOL CONJUGAL,
PRATIQUES SEXUELLES
IMPOSÉES, PORNOGRA-
PHIE, PROSTITUTION...

ADMINISTRATIVES
CONFISCATION DE PAPIERS,
LIMITES D'ACCÈS AUX
DROITS...

CYBERVIOLENCES
CYBERSURVEILLANCE,
CYBERCONTRÔLE, CYBE-
RHARCÈLEMENT...

Les violences se manifestent par cycle avec des périodes d'accalmie donnant espoir à la victime que la violence peut s'arrêter. Or, la fréquence des scènes de violences s'accroît avec le temps.

Cycle de la violence :





Réagir dans l'urgence*

Vous vous sentez en danger ?

IL EST URGENT QUE VOUS QUITTIEZ VOTRE DOMICILE. VOUS N'AVEZ PAS LE TEMPS DE PRÉPARER VOTRE DÉPART.

QUE FAIRE ET OÙ ALLER ?

DÉPOSER PLAINTÉ AU COMMISSARIAT.

- Voir le thème « Déposer plainte » page 10
- Après avoir pris votre plainte et étudié votre situation, si vous n'avez aucune solution d'hébergement (famille ou amis), l'officier ou officière de police judiciaire (OPJ) vous proposera des « Bons nuitée ».

Les « Bons nuitée » permettent d'être logé à l'hôtel, pour une nuit. Maximum 1 bon (sauf la veille de week-end et jour férié, maximum 3 bons) et orientation dès le lendemain (premier jour ouvré) vers ISCG Médiavipp.

- Afin de vous aider dans la recherche d'un logement, ils vous orienteront vers un service social tel que le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ou la MDS (Maison des Solidarités). Ces structures vous apporteront écoute et soutien. Elles pourront aussi vous orienter vers des associations de soutien juridique et psychologique.
- En bas de la plainte vous aurez aussi le numéro de la psychologue de la police si vous souhaitez vous rapprocher d'elle dans ce moment difficile.
- Sans aucune solution d'hébergement, vous pourrez joindre le 115 pour une demande de mise en sécurité, en vous déclarant victime de violences conjugales.

PAR LA SUITE :

Vous pourrez vous rendre dans différentes structures décrites dans le fiche « Être entourée », page 12.

IL FAUT QUE VOUS QUITTIEZ VOTRE DOMICILE.

VOUS AVEZ LE TEMPS DE PRÉPARER VOTRE DÉPART.

Lorsque vous avez le temps de préparer votre départ, il est important de le faire afin de partir définitivement et en sécurité pour vous et vos enfants.

QUE FAIRE ET OÙ ALLER ?

VOUS POUVEZ DEMANDER UNE ORDONNANCE DE PROTECTION :

C'est un dossier à envoyer auprès du Juge des Affaires Familiales (JAF).

Une date d'audience vous sera proposée et le juge rédigera l'ordonnance en fonction de votre situation et de sa dangerosité.

Jusqu'à là votre conjoint ne sera pas au courant de vos démarches.

3919

LIGNE D'ÉCOUTE ET D'ORIENTATION DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES.

119

NUMÉRO D'APPEL NATIONAL DE L'ENFANCE EN DANGER

17

POLICE SECOURS PAR TÉLÉPHONE

114

POLICE SECOURS PAR SMS MESSAGE EN FRANÇAIS

WOMEN FOR WOMEN PORTAIL D'INFORMATIONS EN LIGNE MULTILINGUE.

womenforwomenfrance.org.

arretonslesviolences.gouv.fr
24H/24 ET 7J/7
CHAT AVEC UN POLICIER OU UN GENDARME À PARTIR D'UN SMARTPHONE, D'UNE TABLETTE, D'UN ORDINATEUR. POUR TOUTES PERSONNES VICTIMES ET TÉMOINS DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES.

Puis votre conjoint recevra cette ordonnance et devra l'appliquer dans les 6 jours.

L'ordonnance de protection peut :

- Délimiter un périmètre d'interdiction de vous approcher.
- Déterminer la situation par rapport au logement.
- Déterminer les droits de visite aux enfants et les modalités.

Elle est valable initialement 6 mois et peut être prolongée.

Toutes les informations à ce sujet et pour vous faire aider dans le montage du dossier :

- MJD (Maison de la Justice et du Droit)
 - Le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)
 - Paroles de Femmes - Le Relais
 - Permanence Ordonnance de Protection avocat
- Pendant l'application de l'ordonnance de protection, vous pourrez préparer plus sereinement votre avenir en fonction de votre situation, grâce aux structures et associations spécialisées. Voir la fiche « Être entourée » page 12

VOUS POUVEZ DÉPOSER PLAINTÉ AU COMMISSARIAT.

Si cela s'avère nécessaire suite à votre préparation au départ et au dernier moment, lorsque vous êtes en sécurité et que vous ne retournerez plus chez vous.

Voir le thème « Déposer plainte » page 10

En bas de la plainte vous aurez aussi le numéro de la psychologue de la police si vous souhaitez vous rapprocher d'elle dans ce moment difficile.

VOUS POUVEZ VOUS FAIRE AIDER :

Pour un soutien juridique, psychologique, trouver un logement, vous pourrez vous rendre dans différentes structures décrites dans la fiche « Être entourée », page 12.

Dépôt de plainte et procédure pénale*

LE DÉPÔT DE PLAINTÉ :

Vous pouvez déposer plainte dans le Commissariat ou la brigade de Gendarmerie de votre choix. Toutefois, si vous résidez sur la Commune des Ulis, les commissariats des Ulis et de Palaiseau sont les lieux les plus adaptés.

C'est un agent de police judiciaire (APJ) qui recueillera votre plainte.

Si vous avez des doutes sur la légitimité d'un dépôt de plainte ou que cela vous inquiète, vous pouvez vous faire soutenir dans votre décision par :

- La psychologue du commissariat,
- La MJD (Maison de la Justice et du Droit),
- Le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles),
- Paroles de Femmes-Le Relais,
- MEDIAVIPPP 91.

N'hésitez pas à prendre contact avec ces structures, les RDV sont gratuits, anonymes et confidentiels.

Si vous ne souhaitez pas porter plainte, l'APJ rédigera un Procès-Verbal de renseignements.

Si vous avez subi des violences et que vous ne déposez pas plainte tout de suite, il est préférable de prendre des photos des marques sur le corps afin de constituer des preuves et établir un certificat médical.

En cas de violences physiques et verbales, vous pouvez télécharger l'application HeHoP en vue de sécuriser les enregistrements photos, vidéos et/ou audios que vous détenez.

QUE SE PASSE-T-IL UNE FOIS QUE VOUS AVEZ DÉPOSÉ PLAINTÉ ?

À la suite de votre dépôt de plainte, un Officier de Police Judiciaire (OPJ) sera avisé et estimera s'il y a une interpellation en flagrant délit (si les violences viennent d'arriver ou en fonction de la gravité des faits) ou une enquête préliminaire. Les interpellations sont au cas par cas.

L'OPJ sera à votre écoute et analysera les faits qui seront transmis au Procureur de la République, lequel pourra ordonner éventuellement une interdiction d'entrer en contact avec la victime.

Dans l'urgence et compte tenu de la gravité des faits, vous pouvez également solliciter une ordonnance de protection auprès du Juge aux Affaires Familiales. Un juriste ou un avocat peuvent évaluer l'opportunité d'une telle demande (MJD, CIDFF, MEDIAVIPPP).

ET LA MAIN COURANTE, À QUOI SERT-ELLE ?

La main courante est utile lorsqu'il n'y a pas d'infraction pénale, elle peut être déclarée auprès de la Police Nationale ou de la Police municipale.

La main courante n'entraîne pas d'enquête et ne sera pas prise en matière de violences conjugales.

Elle peut permettre de déclarer les faits, plusieurs fois si nécessaire, afin d'avoir une trace le jour où vous déciderez de déposer plainte ou de lancer une procédure de séparation.

Besoin d'un hébergement ?*

Lorsque vous êtes victime de violences conjugales, vous disposez de droits en matière de logement, notamment s'il s'agit d'évincer l'auteur des violences du logement familial ou de droits spécifiques en matière d'accès au parc social.

Plusieurs professionnels sont à votre écoute, dans le cadre de permanences gratuites, confidentielles et anonymes, pour vous renseigner sur les diverses solutions qui s'offrent à vous afin de garantir votre sécurité ainsi que celle de vos enfants.

OÙ PUIS-JE M'ADRESSER POUR CHERCHER UN HÉBERGEMENT ?

Vous pouvez vous adresser à l'une des structures suivantes qui vous aidera dans vos démarches :

- Au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) si vous avez plus de 25 ans et si vous n'avez pas ou plus d'enfants à charge,
- À la MDS (Maison des Solidarités),
- Au Service Habitat de la ville des Ulis,
- ISCG Médiavipp91 au commissariat de Palaiseau

Vous pouvez aussi :

Déposer une demande de logement social

- En ligne : demande-logement-social.gouv.fr

Si vous êtes salarié(e), rechercher un logement social:

- Plateforme d'action logement pour les salariés : al-in.fr

DROIT AU LOGEMENT, OÙ PUIS-JE ME RENSEIGNER ?

Informations sur le droit locatif, la qualité de l'habitat, sur la propriété et la copropriété, la fiscalité et les impayés de loyer/crédit immobilier.

Maison de la Justice et du Droit Paris-Saclay

Permanences juridiques bimensuelles de l'association ADIL 91

Permanences hebdomadaires généralistes (avocats et juristes)

3919

LIGNE D'ÉCOUTE
ET D'ORIENTATION DES
FEMMES VICTIMES DE
VIOLENCES CONJUGALES.

LITIGES LIÉS AU LOGEMENT (IMPAYÉS, TRAVAUX, CHARGES)* OÙ PUIS-JE M'ADRESSER ?

- À la MJD (Maison de la Justice et du Droit) : Permanences hebdomadaires de conciliateurs-trices sur RDV.
- Auprès de l'ADIL 91 (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement) : service gratuit d'information sur le logement à destination des particuliers.
- SOS Loyers impayés
- Permanences DALO (Droit Au Logement Opposable) avec l'ASTI : les 2^e et 4^e mercredis de 17h à 18h30 à la MPT des Amonts.

Être entouré(e)*

Vous trouverez dans la fiche « Et vous » page 14, tous les lieux et soutiens qui vous permettront de prendre soin de vous, de faire des activités pour vous et vos enfants... C'est aussi important que de mettre en place toutes les démarches.

Pour ces démarches, il est important que vous vous entouriez des bonnes personnes, de bonnes associations ou structures institutionnelles afin de vous aider dans toutes vos démarches et vos droits.

SOUTIEN JURIDIQUE :

- À la MJD (Maison de la Justice et du Droit). Vous serez reçue et orientée vers les permanences adaptées à vos besoins :
 - Permanences hebdomadaires d'avocats,
 - permanences hebdomadaires de juristes auprès du CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) ou de la Juriste de la MJD,
 - permanences juridiques bimensuelles de l'association MEDIAVIPP (consultations juridiques et psychologiques).

- Au commissariat de police des Ulis :
 - Permanence mensuelle, le 1^{er} mercredi de chaque mois, du CIDFF de l'Essonne (Accompagnement juridique des femmes victimes de violences conjugales) : prise de RDV auprès du CIDFF,
 - permanences téléphoniques avec le CIDFF,
 - MEDIAVIPP (Association d'aide aux victimes d'infractions pénales),
 - permanence téléphonique gratuite des avocats du barreau de l'Essonne.

RECHERCHE D'UN LOGEMENT

Voir la fiche « Besoin d'un hébergement ? » page 11

DROIT AU LOGEMENT

Voir la fiche « Besoin d'un hébergement ? » page 11

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :

- La psychologue du commissariat : elle pourra vous écouter, vous soutenir, vous orienter et vous aider dans la démarche d'un dépôt de plainte.
- Permanences de l'association Paroles de femmes à la Maison Pour Tous de Courdimanche ou à Massy.

Prise de RDV auprès de l'association.

- Paroles de Femmes à Massy.
- MEDIAVIPP 91 : rendez-vous gratuit et non limité dans le temps. Suivi même sans procédure judiciaire. Prise de RDV auprès de l'association.

DROIT DE LA FAMILLE

- Maison de Justice et du Droit Paris-Saclay**
Mariage, PACS, concubinage, divorce, séparation, procédures devant le Juge des enfants
- Permanences hebdomadaires généralistes (avocats et juristes),
 - permanence mensuelle d'un avocat en Droit des mineurs,
 - permanences d'information sur la médiation familiale de l'association CITHEA,
 - présence permanente de la Greffière du Tribunal judiciaire d'Evry : Informations sur les

procédures, sur l'aide juridictionnelle, dépôts des dossiers/requêtes.

Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) de l'Essonne

Permanence téléphonique au 01 60 78 46 30

DROIT DU TRAVAIL

Dans le cadre de harcèlement moral ou sexuel au travail

- Commissariat de police des Ulis :
 - Dépôt de plainte.
 - Consultations psychologiques.
- Maison de Justice et du Droit Paris-Saclay
 - Permanences hebdomadaires spécialisées en Droit du travail sur RDV (avocats et juristes).
 - Permanences juridiques bimensuelles de l'association MEDIAVIPP (consultations juridiques et psychologiques).
- Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) de l'Essonne.
Ligne permanence juridique téléphonique :
 - MEDIAVIPP (Association d'aide aux victimes d'infractions pénales)
 - Association contre les Violences faites aux Femmes au Travail (AVFT)* : Harcèlement moral ou sexuel dans le cadre du travail.

Conclusion/exécution/rupture du contrat de travail et discriminations dans le cadre du travail :

- Maison de Justice et du Droit Paris-Saclay
 - Permanences hebdomadaires spécialisées en Droit du travail sur RDV (avocats et juristes).
 - Permanences hebdomadaires du délégué du Défenseur des droits (discriminations).
- Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) de l'Essonne
Ligne permanence juridique téléphonique

DROIT À LA SANTÉ :

- Le Centre Municipal de Santé de la ville des Ulis : consultations dentaires, de gynécologie, de médecine générale, de diététique, conjugales et familiales.

Les RDV peuvent être pris par téléphone ou sur Doctolib.

Les centres de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) :

- À Orsay : sur RDV consultation gynécologiques et de sage-femme. Contraception, surveiller une grossesse, dépistage de maladie sexuellement transmissibles (IST), interruption volontaire de grossesse (IVG). *Sans RDV, consultation avec une infirmière afin de répondre à toutes vos questions sur ces sujets.*
- Aux Ulis : lieu d'information et d'écoute. Sur RDV des consultations de suivi de femmes enceintes, des séances de préparation à la naissance et soutien-conseils aux mamans venant d'accoucher.
- Le centre de PMI (Protection Maternelle et Infantile) : sur RDV un accompagnement autour de l'arrivée de l'enfant : conseils sur l'allaitement, l'alimentation, le sommeil, les soins d'hygiène, compétences maternelles.
Des consultations avec la puéricultrice, des médecins, une psychologue.

DROITS DES ÉTRANGERS-ÉTRANGÈRES

- Informations sur le droit au séjour, recours contre les refus de titres et ordonnance de quitter le territoire national, problèmes de prise de rendez-vous en Préfecture, procédures administratives, nationalité française.
- MJD (Maison de la Justice et du Droit)
 - Permanences hebdomadaires spécialisées en Droit des étrangers, sur RDV (avocats et juristes).
 - Permanences hebdomadaires du délégué du Défenseur des droits, sur RDV.
 - L'ASTI (Association de Solidarité avec tou(te)s les immigré(e)s).
Permanence d'accueil et d'aide dans les démarches administratives et juridiques des personnes étrangères, sur RDV.
 - CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)
Permanence téléphonique au 01 60 78 46 30

Autres informations :

• Info Migrants :

Ligne téléphonique juridique.

Un service d'informations juridiques sur le droit des étrangers et ses implications dans la vie quotidienne. *Anonyme et gratuit.*

Pour les professionnels, l'association met à disposition des interprètes par téléphone, en direct ou sur rendez-vous 24h/24 et 7j/7, joignables, dans plus de 185 langues.

• GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés)

Ligne téléphonique juridique.

Les conseils juridiques du Gisti portent sur les divers aspects du droit des étrangers : visas, droit au séjour, asile, nationalité, éloignement, droits sociaux, etc.

• OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration)

Le Département de l'Essonne dépend de la commune de Créteil.

Un accompagnement dans vos démarches : demande d'asile, aide pour retourner dans son pays d'origine, regroupement familial, etc.

• OFPRA (Office Française de protection des réfugiés et Apatrides)

L'OFPRA peut vous écouter, vous aider dans tous vos questionnements relatifs à une demande d'asile et les démarches en ligne (État civil, adresse, téléphone), etc.

DROITS FINANCIERS

• RSA (Revenu de Solidarité Active)

Vous pouvez vous faire aider par la MDS ou vous rendre directement sur le site en ligne de la CAF afin d'effectuer votre demande. Il faut :

- Être âgé de plus de 25 ans.

- Pour les personnes étrangères hors Union Européenne : posséder un titre de séjour permettant de travailler, depuis au moins 5 ans.

Sauf pour les réfugiés et les personnes titulaires

d'un titre de séjour « résident(e) » et les personnes isolées avec des enfants de moins de 3 ans.

• ARE (Aide au Retour à l'Emploi)

Vous pouvez vous faire aider par la MDS :

- Être inscrit(e) en tant que demandeur(deuse) d'emploi auprès de France Travail.

- Ne pas avoir atteint l'âge légal de départ à la retraite.

- Pour les personnes âgées de plus de 53 ans : avoir travaillé au moins 130 jours ou 910 heures (soit 6 mois) au cours des deux dernières années.

• ASS (Allocation de Solidarité Spécifique)

Après avoir épuisé tous vos droits au chômage.

Vous pouvez vous faire aider par la MDS

- Être inscrit(e) en tant que demandeur(deuse) d'emploi auprès de France Travail.

- Avoir des ressources mensuelles inférieures à 1 183,70 € pour une personne seule ou 1 860,10 € pour un couple.

- En cas de reprise d'emploi avec faibles ressources, le droit peut être maintenu pour compléter les revenus.

- Avoir travaillé au moins 5 ans au cours des 10 ans avant la fin de votre dernier contrat de travail.

• AAH (Allocation Adulte Handicapé)

Instruire un dossier auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

- Vous pouvez vous faire aider par la MDS,

- Être âgé(e) de 20 ans au minimum.

- Être reconnue personne en situation de handicap dont le degré de handicap est supérieur à 80 % ou bien s'il est compris entre 50 et 79 % et que votre incapacité vous empêche d'accéder à un emploi.

- Avoir des ressources mensuelles inférieures à 903,60 € pour une personne seule et 1 635,50 € pour un couple.

- Les délais de traitement sont de 4 à 6 mois.

AUTRES SOUTIENS :

• Les Médiatrices sociales des Maison Pour Tous pourront aussi vous aider dans la rédaction de courriers et de dossiers.

• Association ASDA

• Le Collectif pour les Droits des femmes

Vous trouverez de nombreuses informations sur vos droits et vous pourrez être orienté(e)s vers les lieux les mieux adaptés à vos questionnements.

• Le portail d'information en ligne, multilingues, Women For Women :

Ce site regorge d'informations afin de soutenir le parcours des femmes dans leurs droits : logement, argent, séparation, divorce, garde d'enfant, sécurité et ordonnance de protection, santé physique, sexuelle et mentale, droit de séjour en France, police et justice.

Les témoins et les professionnels peuvent aussi y trouver de nombreuses informations afin d'aider au mieux les femmes qui se confient à eux ou elles.

Et vous ? Prendre soin de soi, c'est important !*

Il est vrai que c'est un moment dur à vivre, envahissant la tête et le corps, demandant beaucoup d'énergie et d'implication. Parfois il est difficile de se projeter, de penser que l'on va s'en sortir. Prendre soin de soi, même juste un peu, par petite touche est un bon moyen de se reposer la tête en se permettant d'oublier juste un instant.

Vous trouverez ci-dessous des propositions de lieux où vous pourrez seule, ou avec vos enfants « respirer », chercher à vous ressourcer.

LES CENTRES SOCIAUX MAISONS POUR TOUS

Deux lieux dans la ville des Ulis aux Amonts et à Courdimanche.

Les Maisons Pour Tous sont des centres sociaux-culturels communaux qui permettent une animation au plus près des habitants.

Lieux d'échanges, d'apprentissage, de ressource et d'écoute, elles proposent des activités, services et dispositifs d'accompagnement pour les Ulissiennes et Ulissiens de 1 à 99 ans, seul(e)s ou en famille.

Exemples de ce qui vous y trouverez : activités associatives, soirées, sorties, ateliers divers, groupes de paroles.

Programmes sur le site de la ville : lesulis.fr dans l'onglet vert « Au quotidien » puis « Actions sociales et solidarité ». Des programmes en version papier se trouvent aussi à l'accueil de la mairie et dans les MPT.

LA MÉDIATHÈQUE

La Médiathèque propose des livres, des CD, des DVD à emprunter.

Vous pourrez aussi y passer un moment, seule ou avec vos enfants, pour lire.

La Médiathèque propose aussi des ateliers (bricolage, dessin, informatique, robotique) pour tous les âges et des animations comme des lectures, des spectacles.

Vous trouverez aussi des ordinateurs afin de faire vos recherches ou faire vos démarches administratives.

Les programmes sont disponibles sur le site de la Médiathèque et sur papier à la Médiathèque et à l'accueil de la mairie. *Tout est gratuit.*

LA LUDOTHÈQUE DE L'AVAG

La ludothèque permet d'emprunter des jeux pour tous les âges.

Vous pouvez aussi vous y installer avec vos enfants pour qu'ils jouent avec des déguisements, des Léo, des Kapla, des Mécanos, des dinettes, etc. mis à votre disposition.

Des ateliers informatiques sont aussi organisés.

Durant les vacances, la ludothèque propose des sorties et des ateliers.

L'association AVAG propose aussi un service d'entraide scolaire et des ateliers théâtre.

Adhésion pour une année de 30 € pour la famille.

Peut être réglée en plusieurs fois.

CLUB LÉO LAGRANGE

Le Club développe des activités de « vivre ensemble » autour de loisirs et d'ateliers pour les enfants, les jeunes et les adultes.

Il propose aussi des cours de français pour adulte (alphabétisation, FLE, remise à niveau), de l'accompagnement scolaire du CP à la terminale.

LA VIE DE LA CITÉ

Ce service de la ville des Ulis vous informe sur toutes les associations existantes sur le territoire.

FAIRE DU SPORT, POUR VOUS OU VOS ENFANTS

Parce que cela vide la tête ! Et cela permet de s'occuper de soi.

La piscine municipale

La piscine des Ulis, ce sont trois bassins, des espaces pour le jeu et la détente, des espaces pour la famille.

L'année sportive aux Ulis est ponctuée d'environ 400 manifestations et rencontres, dix compétitions par semaine, des tournois scolaires. Des stages sont proposés aux enfants et aux jeunes pendant les vacances scolaires. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du service des sports.

De nombreuses associations proposent des activités sportives.

Vous pouvez vous rendre sur le site de la ville des Ulis, dans la rubrique loisirs, puis sport, puis annuaire des associations. Vous tapez le sport que vous recherchez et vous aurez les coordonnées des différentes associations qui le proposent.

Le C.O.Ulis, Club Omnisports des Ulis propose 29 disciplines du foot à la danse en passant par de l'athlétisme, du roller, de la pétanque ou encore le Sport Santé. Vous trouverez toutes les coordonnées des référents de chaque discipline sur le site du C.O.Ulis.

ET AUSSI

Le cinéma Jacques Prévert

20 films par mois projetés à un tarif de 7 € (5 € pour les tarifs réduits), 3.50 € pour les moins de 15 ans.

L'Espace culturel Boris Vian

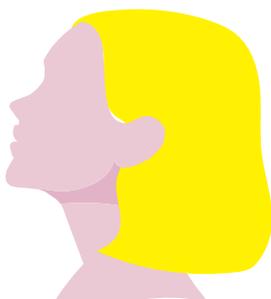
Théâtre, musique, danse, salle de spectacle accueillant des pièces de théâtre, humour, spectacles de danse ou encore des concerts.

Le Radazik

Salle de concert accueillant des concerts, soirées stand up, expositions, conférences, débats, ateliers.

**WOMEN FOR WOMEN
PORTAIL D'INFORMATIONS
EN LIGNE MULTILINGUE.**

womenforwomenfrance.org



Enfants : mode de garde, scolarité, soutien, suivi*

Lorsque vous quittez le domicile avec vos enfants, il y a un certain nombre de choses à prendre en compte : la scolarisation des vos enfants et les modes de garde pour les plus petits qui ne vont pas encore à l'école. Vos enfants ont été témoins des violences et parfois en ont subis aussi. Un soutien psychologique ou autre peut être important à mettre en place.

VOTRE ENFANT EST EN ÂGE D'ÊTRE SCOLARISÉ :

EN FONCTION DE L'ÂGE DE VOS ENFANTS :

- L'école est obligatoire à partir de 3 ans depuis 2019. Un aménagement du temps scolaire peut être demandé la première année pour les enfants qui en ont besoin.

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE ET SOCIAL À L'ÉCOLE, DANS LES COLLÈGES ET AU LYCÉE

LA SANTÉ DE VOS ENFANTS

- En primaire, vous pourrez demander, auprès de la directrice ou du directeur, à rencontrer le (ou la) psychologue scolaire de votre secteur. Elle ou il ne mettra pas en place un suivi psychologique mais sera à votre écoute et pourra vous orienter si nécessaire vers un professionnel.
- Au collège et au lycée, vous pouvez demander à rencontrer un ou une assistant(e) social(e). Elle ou il vous écouterait et saura vous aider et vous orienter.
- En primaire, au collège et au lycée, les infirmiers et infirmières scolaires sont à votre écoute concernant la santé de vos enfants. Ils ne suivront pas médicalement vos enfants et ne remplaceront pas un médecin, mais peuvent vous écouter et vous orienter vers les bons professionnels.

ET DU CÔTÉ DES SUIVIS MÉDICAUX DÉJÀ EN PLACE DE VOS ENFANTS

Afin de continuer à soutenir vos enfants : Si vos enfants ont des suivis chez un(e) orthophoniste, chez un(e) psychologue ou tout autre suivi, il sera nécessaire soit :

- De garder ses suivis si votre logement est proche. Voir un éventuel changement d'horaire avec le

professionnel, si nécessaire.

- De trouver d'autres professionnels et de demander à ce que les dossiers soient transférés de l'actuel professionnel au futur professionnel. De même si vos enfants ont un suivi dans un dispositif qui soutient la famille comme le Projet de réussite éducative (PRE) ou Parenthèse, il sera important de voir si dans votre nouveau lieu d'habitation ce suivi peut être poursuivi.

- Dans certaines communes, il est possible de scolariser son enfant avant 3 ans. C'est le cas aux Ulis. Il faut en faire la demande auprès de la mairie et ensuite il y a une commission pour étudier le dossier de l'enfant. Le nombre de place est limité.

- Jusqu'à CM2, la commune a l'obligation d'inscrire l'enfant au nom de l'intérêt supérieur de l'enfant et de l'obligation d'instruction.

Les élèves sont obligatoirement affectés sur leur secteur.

- Pour les collégiens, il y a les mêmes obligations mais la proximité n'est pas garantie en cours d'année. Il faut vous rapprocher du collège proche de chez vous pour les démarches. C'est la direction académique du département qui gère les inscriptions seulement lorsqu'il y a un changement de collège en cours d'année. En temps normal, les affectations se font automatiquement sur le collège de secteur.

- Pour les lycéens, c'est comme pour les collégiens. Par contre c'est la région qui est en charge des lycées.

L'ASSOCIATION INTER'VAL-AAPISE

Inter'Val est l'un des services de prévention spécialisée de l'AAPISE (Association d'Appui à la Participation, à l'Inclusion Sociale et Environnementale). La prévention spécialisée est l'une des missions de la protection de l'enfance. Ses axes de priorités :

- Accompagner les mineurs en situation de fragilité
 - Réduire et identifier l'expression des conduites à risque sur le territoire
 - Favoriser l'inclusion sociale
- Inter'Val s'adresse à des jeunes en souffrance et/ou pris dans des processus de ruptures multiples. Elle considère ces jeunes et leurs parents dans leur globalité en prenant en compte l'ensemble des éléments personnels, familiaux, sociaux et environnementaux susceptibles d'être à l'origine de leurs difficultés.

En termes de problématiques identifiées, les équipes sont en charge d'un panel élargi qui implique à la fois un accompagnement immédiat en direction du jeune concerné et de sa famille, et une orientation vers un partenaire plus spécialisé. *Pour les jeunes à partir du collège.*

VOTRE ENFANT N'EST PAS EN ÂGE D'ÊTRE SCOLARISÉ.

Il vous faudra vous rapprocher du service petite enfance de votre ville. Il pourra vous expliquer les différents modes de garde qui existent.

LE SERVICE PETITE ENFANCE AUX ULIS :

La direction Petite Enfance est en charge de la coordination des différents Établissements d'Accueil de la Petite Enfance (EAJE). Vous retrouverez toutes ces informations sur le site de la ville des Ulis lesulis.fr dans l'onglet vert « Au quotidien ».

• L'accueil familial :

L'accueil des enfants s'effectue au domicile d'assistantes maternelles agréées par les services de PMI, employées par la ville des Ulis et encadrées par une équipe pluridisciplinaire. Il est complété par des temps d'accueils collectifs au jardin d'enfants.

• Les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) : 5 établissements.

Tous les EAJE sont des multi-accueils (Accueil collectif & Accueil familial).

La proposition de l'EAJE d'accueil s'effectue après une étude du dossier de demande d'accueil afin de répondre au plus près des besoins de la famille.

L'accueil ponctuel correspond à quelques heures de fréquentation par semaine sur réservation dans la limite d'un accueil par semaine et un accueil en liste d'attente. C'est un accueil à l'heure sans repas ou avec repas selon les possibilités de chaque EAJE.

• Les assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s :

Ils et elles sont agréé(e)s par le conseil Départemental de l'Essonne et accueillent les enfants à leur domicile. Pour obtenir la liste des assistants maternels indépendants : Relais des Assistants Maternels (RAM) ou la MDS (Maison des Solidarités).

DES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP)

Ces espaces accueillent les parents et les enfants pour des moments d'écoute, de jeux, de rencontres, de partages avec d'autres familles. Ce sont des lieux où vous trouverez une écoute à d'éventuels questionnements autour du développement de votre enfant au quotidien, dans son éveil, son autonomie, lors de son entrée en collectivité. Il n'est pas nécessaire de prendre un RDV et il n'y a pas d'obligation de rythme et de durée. L'accueil est anonyme et gratuit. Ce sont des lieux ressources pour se poser, se détendre.

- « Ricochet », centre de PMI des Bosquet
Espace d'accueil du centre de PMI.
- « La Bulle ».

LA PMI : PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Ouverts à tous les Essonnais, les Centres de Protection Maternelle et Infantile sont des lieux de prévention. Les équipes médico-psychosociales pluridisciplinaires : médecins, sages-femmes, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, infirmières, psychologues, secrétaires accueillent, conseillent autour de la naissance :

- Consultations médicales durant et après la grossesse.
- Conseils de puériculture alimentation, sommeil ...
- Suivi médical des enfants, examens, vaccinations, Surveillance de la croissance et du développement psychomoteur.
- Entretien d'accompagnement parental.
- Animation de lieux d'accueil enfants-parents.
- Consultation avec une psychologue.

Et pour toutes et tous, de la naissance à 18 ans.

LE CMP : CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

Les Centres Médico-Psychologiques (CMP) sont des unités d'accueil et de coordination pour des prises en charge psychologiques, en milieu ouvert, offrant prévention, diagnostic, soins ambulatoires. Plusieurs professionnels entoureront votre enfant. Pour les 0-12 ans, c'est le CMP des Hautes Plaines.

L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE - ASE

Rassurez-vous !

L'ASE dépend du Département et non de la Ville. Ce service regroupe des travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés, des psychologues, etc. L'ASE a en charge le placement des mineurs en famille d'accueil, mais pas seulement. Au contraire elle apporte aussi soutien matériel, éducatif et psychologique aux familles à domicile. Ce n'est pas parce que vous êtes en relation avec l'ASE que votre enfant sera placé. En effet l'ASE mettra tout en place pour vous aider.

LE PÔLE SANTÉ ADO ADULTES AU SEIN DU CDSS (CENTRES DÉPARTEMENTAUX DE SANTÉ SEXUELLE)

C'est ce qui remplace le Centre de planification et d'éducation familiale.

Les missions des équipes de professionnels :

- Suivi de grossesse.
- Suivi gynécologique, contraception.
- Dépistage et traitement des IST, infections sexuellement transmissibles.
- IVG.
- Entretien de conseil conjugal et familial.
- Vaccination.

Vous serez reçu dans la plus grande confidentialité. Sans avance de frais. *Avec ou sans RDV.*

L'ASSOCIATION ENFANCE ET PARTAGE

Reconnue d'utilité publique, l'association ENFANCE ET PARTAGE, lutte pour la protection de l'enfance et organise ses actions autour de la prévention, de la protection, du soutien des enfants victimes de toutes formes de violence : physiques, psychologiques ou sexuelles. De nombreux et nombreuses professionnels soutiennent l'enfant et sa famille. L'association se constitue partie civile lors de procès aux côtés des victimes et de leur famille et les accompagne tout au long de la procédure grâce à la collaboration d'avocats spécialisés.

Son but premier est de vous aider, pas de placer les enfants. Le placement arrive en extrême option, s'il y a danger pour l'enfant ou les parents. Les parents en situation de crise qui ne parviennent plus à assurer, temporairement, l'éducation de leurs enfants peuvent faire une demande de soutien auprès de l'aide sociale à l'enfance. Il suffit d'adresser une lettre auprès de la MDS aux Ulis.

En cas de doute, une permanence d'avocats spécialisés en Droit des mineurs a lieu à la MJD tous les 1^{ers} mercredis de chaque mois. *Informations générales : aide-sociale.fr*

L'ASSOCIATION APASO

APASO a pour objet d'accueillir, dynamiser, orienter et soutenir des personnes en difficultés personnelles, familiales, professionnelles, sociales ou juridiques.

Elle propose des permanences confidentielles et gratuites.

- Le soutien psychologique : les psychologues d'Apaso accompagnent des personnes confrontées à des difficultés, des questionnements ou en souffrance psychique, dans une approche aussi bien individuelle (consultations) que collective (ateliers divers).

Dans 10 villes de l'Essonne, des consultations à destination des adultes, des familles, des jeunes de 10 à 25 ans (PAE), Point accueil et écoute jeunes) et des étudiants sont proposées.

- L'accès au droit et à la citoyenneté

Le service d'accès au droit assure des permanences d'information juridique et des ateliers collectifs. Les juristes de l'association reçoivent en entretien individuel toute personne souhaitant connaître ses droits et obligations au regard d'une difficulté rencontrée, d'une procédure administrative ou judiciaire qu'elle souhaite engager.

Au-delà d'une simple information juridique, un accompagnement concret pour la réalisation des démarches peut être proposé (aide rédactionnelle, aide à la constitution de dossier, prise de contact téléphonique...).

Dans 8 villes de l'Essonne.

Pour connaître les permanences, il suffit de téléphoner ou de vous rendre sur le site de l'Apaso.

L'ASSOCIATION INTER'VAL-AAPISE

Inter'Val est l'un des services de prévention spécialisée de l'AAPISE (Association d'Appui à la Participation, à l'Inclusion Sociale et Environnementale).

La prévention spécialisée est l'une des missions de la protection de l'enfance.

Ses axes prioritaires :

- Accompagner les mineurs en situation de fragilité.
- Réduire et identifier l'expression des conduites à risque sur le territoire.
- Favoriser l'inclusion sociale.

Inter'Val s'adresse à des jeunes en souffrance et/ou pris dans des processus de ruptures multiples. Elle considère ces jeunes et leurs parents dans leur globalité en prenant en compte l'ensemble des éléments personnels, familiaux, sociaux et environnementaux susceptibles d'être à l'origine de leurs difficultés. En termes de problématiques identifiées, les équipes sont en charge d'un panel élargi qui implique à la fois un accompagnement immédiat en direction du jeune concerné et de sa famille, et une orientation vers un partenaire plus spécialisé.

119
NUMÉRO D'APPEL NATIONAL
DE L'ENFANCE EN DANGER

Je suis un témoin, je suis un proche*

**VOUS ÊTES TÉMOIN DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES.
VOUS SOUHAITEZ AIDER LA OU LES VICTIMES.**

Que pouvez-vous faire ?

- Au moment des faits :
 - Vous pouvez téléphoner à la gendarmerie ou à la Police municipale. Ils feront un PV de renseignements. Ils se rendront sur place si cela s'avère nécessaire. Vous pouvez demander l'anonymat mais s'il y a une instruction, l'avocat aura votre nom.
 - Vous pouvez appeler Police secours : 17
- Vous pouvez aussi vous rapprocher de structures ulissiennes qui peuvent vous aider dans une démarche de soutien aux victimes :
 - MJD (Maison de la Justice et du Droit)
 - CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles).
 - Paroles de Femmes-Le Relais à Massy.
 - Téléphoner au 3919

• Le portail d'information en ligne, multilingues, Women For Women :
Les témoins et les professionnels peuvent y trouver de nombreuses informations afin d'aider au mieux les femmes qui se confient à eux ou elles.
Ce site regorge d'informations afin de soutenir le parcours des femmes dans leurs droits : logement, argent, séparation, divorce, garde d'enfant, sécurité et ordonnance de protection, santé physique, sexuelle et mentale, droit de séjour en France, police et justice.

Vos enfants ont été témoins des violences ou ont subi aussi des violences. Ils auront sûrement besoin d'un soutien psychologique ou autre.

Voir « Enfants » page 16.

17

**POLICE SECOURS
PAR TÉLÉPHONE**

**WOMEN FOR WOMEN
PORTAIL D'INFORMA-
TIONS EN LIGNE MULTI-
LINGUE.**

**womenforwomenfrance.
org.**

arretonslesviolences.gouv.fr
24H/24 ET 7J/7
CHAT AVEC UN POLICIER OU
UN GENDARME À PARTIR D'UN
SMARTPHONE, D'UNE TABLETTE,
D'UN ORDINATEUR. POUR TOUTES
PERSONNES VICTIMES ET TÉMOINS
DE VIOLENCES SEXISTES ET
SEXUELLES.

3919
LIGNE D'ÉCOUTE
ET D'ORIENTATION DES
FEMMES VICTIMES DE
VIOLENCES CONJUGALES.

كنت ضحية للعنف المنزلي

يمكنك الاتصال بالهيكل التالية التي يمكن أن تستقبلك مجانا وترشدك وفقا لاحتياجاتك

MJD	91940 les Ulis 01 64 86 14 05 شارع دي سانتونج ، من الاثنين إلى الجمعة من 9:30 إلى الساعة 12 ظهرًا ومن الساعة 1:30 ظهرًا حتى مساء 5:30. العدالة والقانون المساعدة في المتابعات القانونية والإدارية ، الاتصال بمحام أو طبيب نفسي ، ... يمكنك أيضا توجيهك إلى جهاز أو هيكل يشتغل معك في مقر الإقامة
Women For Women	www.womenforwomenfrance.org بوابة معلومات مختلفة اللغات للنساء على الإنترنت. دعم مسيرة المرأة من أجل حقوقها كالحق في السكن، مال، الانفصال والطلاق، رعاية الطفل، أمن والأمن والحماية ؛ الصحة البدنية والجنسية والعقلية ؛ حق الإقامة في فرنسا ؛ الشرطة والعدالة. يمكن للمهنيين أيضا العثور على الكثير من المعلومات لمساعدة النساء اللواتي يثقن بهم بشكل أفضل
MDS Maison des Solidarités	6 rue des Millepertuis 91940 Les Ulis 01 64 86 11 10 الاثنين 9H-12H30 13H30-17H الثلاثاء - 13H30-17H الأربعاء 9H-12H30 13H30-17H الخميس 9H-12h30 13H30-17H الجمعة 9H-12H30 13H30-16H30 الدوام اليومي للأخصائي الاجتماعي، الإسكان والمساعدات الغذائية والإدارة ... للنساء اللواتي لديهن أطفال
CCAS Centre Communal d'action Social	Espace 128 - 128 avenue des Champs Lasniers (Bâtiment à côté de la Tour Alpha) 91940 Les Ulis 01 69 29 34 36 social@lesulis.fr الاثنين والأربعاء والجمعة: 8:45-12:00 و 13:30-17:30 (16:30 يوم الجمعة) ؛ الثلاثاء والخميس: 8:45 صباحا - 12 مساء
Commissariat des Ulis	124 av Champs Lasniers, 91940 les Ulis 01 70 29 30 10 أخصائية نفسية في مركز الشرطة، السيدة ليجر: 06 76 46 06 12 أخصائية اجتماعية، السيدة موبيرين: 01 69 01 74 31 14 لتقديم شكوى ولكن أيضا لمقابلة طبيب نفسي أو عامل اجتماعي يمكنه مرافقة تقديم الشكوى والرجوع إلى شركاء آخرين وفقا للاحتياجات
Police municipale	Rue du Morvan (accès par la rue du Forez), 91940 Les Ulis. 01 69 29 34 12 الشرطة البلدية شارع دو مورفان (الوصول عبر شارع دو فوريه) ليه أوليس

Maison pour Tous des Amonts et de Courdimanche	الاثنين والجمعة من 03 02 07 69 01 : Les Amonts الساعة 13:30 إلى الساعة 21 الثلاثاء، والخميس من الساعة 9:30 إلى الساعة 12 ثم من الساعة 13:30 إلى الساعة 21 الأربعاء من الساعة 9 إلى الساعة 12 ، ثم من الساعة 13:30 إلى الساعة 21 ، السبت من الساعة 10 إلى الساعة 12 ثم من Les Ulis 91940 Vendée المرسلة في الساعة 18 شارع Ulis mpt_des_amonts@lesulis.fr الاثنين والجمعة من 04 48 07 69 01 : Courdimanche الساعة 13:30 إلى الساعة 23:00 ، الثلاثاء والخميس من الساعة 9 إلى الساعة 12 ، ثم من الساعة 13:30 إلى الساعة 23 يوم الأربعاء من الساعة 9 إلى الساعة 12 ، ثم من الساعة 13:30 إلى الساعة 23 يوم السبت من الساعة 10 إلى الساعة 12 ومن 24 residence de الإقامة الساعة 14 إلى الساعة 18 Courdimanche, 91940 Les Ulis الموسيط الاجتماعي. mpt_de_courdimanche@lesulis.fr تكوين الملفات والدعم المادي (فقط في المدينة) والهاتف.
---	---

يمكن أن تساعدك الأرقام التالية أيضا

مكالمات الطوارئ وحالات الاستعجال

عن طريق الهاتف ، 17
: ، إنقاذ الشرطة عن طريق الرسائل القصيرة إلى 114 ، رسالة باللغة الفرنسية
24 ساعة على 24 ساعة ولكل أيام الأسبوع
لاتصال المباشر بخدمة الطوارئ المحلية المعنية والتي ستتدخل في أقرب وقت ممكن وبشكل سريع

3919

مكالمة مجانية من الهاتف الثابت ، أو الهاتف المحمول مفتوح 7/24 مكالمة غير مدرجة في فواتير الهاتف
الاستماع إلى النساء ضحايا العنف وإعلامهن وتوجيههن، وكذلك الشهود على العنف ضد المرأة. يتعامل مع العنف الجسدي أو
اللفظي أو النفسي ، في المنزل أو في العمل ، ومن أي نوع (بما في ذلك التحرش الجنسي والاعتداء والاعتصاب). لا تتعامل مع
حالات الطوارئ (فهي ليست خدمة شرطة أو درك). بالإضافة إلى الفرنسية ، من الممكن الحصول على معلومات أو إرشادات
أو خطوط هاتفية ساخنة ب 12 لغة مختلفة (العربية والإنجليزية والكريولية والدارية والإسبانية والعبرية والقبائلية والمندرين
والفارسية والبولندية والبرتغالية والتركية). ومع ذلك ، فإن المستمعين أو موظفي ما قبل الاستقبال الذين يمكنهم تقديم هذه الخدمة
غير موجودين على مدار 24 ساعة في اليوم. أيضا ، قد يطلب من المتصل إعادة الاتصال في الأوقات التي أشار إليها فريق
3919.

Hidhon wondi e sondjaa mbawdi kafidaabhè (soudou e yassi), djoodhodol e djooma doolè

Hidhon waawi fewtoudè e dhè modjobè djabbhotoodhè on hara on yobhaali fouss
Wallira kala è faalèmoun/ maadhoun kala e ko hatondjini

<p>MJD Maison de la Justice et du Droit</p> <p>Soudou sariya e ko daganii neddhankè Wallai fii djokkougol nyinnougol sariyaadj, ka dawla maadhoun ka thioudhi laamou, youbhbhindira kala nedhdho e awokaa maa dartantoodho dhoun Nowaawakadi ka nedhdho kala hollèè Soudou maa modjobéré, wallobhè fii nokkou ka hodhèè.</p>	<p>Avenue de Saintonge, 91940 les Ulis 01 64 86 14 05 mjd@paris-saclay.com Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.</p>
<p>Women For Women Rewbhè e worbhè</p> <p>Danbougol kibaarou ka Interneti/ka koneksion Tambitò souddiibhè bhèn ka bannhè ko haanani bhè : wano hodhò, Kaalissi, thiertigal, seedigal dankagol faibhè, kiwal e yamirgol kiwal e dandougol, thiellal bhandou e tèrè hagghil,yananèèdè wonougol Faransi, polissi e sariya Waawoubhè gollè, maa marbhè mèthiè tawai noonè kibaroudji dhouhdoudhi wallodji no newori, rewbhè halfinotoobhè è dhimmoobhè moun</p>	<p>www.womenforwomenfrance.org</p>
<p>MDS Maison des Solidarités</p> <p>Soudou pottal/ yourmondiral Ka goddhò tawètèè gnanèè kala/gnandéwoo fii aroobhè dhhougol fèèrè Souudou,ballal fii nyamètèè, fii kaïdiidji Fii rewbhè/souddiibhè, wonndoubhè è faibhè</p>	<p>6 rue des Millepertuis 91940 Les Ulis 01 64 86 11 10 Lundi 9H-12H30 13H30-17H Mardi - 13H30-17H Mercredi 9H-12H30 13H30-17H Jeudi 9H-12h30 13H30-17H Vendredi 9H-12H30 13H30-16H30</p>
<p>CCAS Centre Communal d'action Social</p> <p>Nokkourè adouna yankoorè fii neddhankè Ka goddhò tawètèè gnanèè kala/gnandéwoo fii aroobhè dhhougol fèèrè Souudou,ballal fii nyamètèè, fii kaïdiidji Fii rewbhè/souddiibhè, bhè alaa, maadhoun wonndaa è faibhè</p>	<p>Espace 128 - 128 avenue des Champs Lasniers (Bâtiment à côté de la Tour Alpha) 91940 Les Ulis 01 69 29 34 36 social@lesulis.fr Lundi, mercredi et vendredi : 8h45-12h puis 13h30-17h30 (16h30 le vendredi) ; mardi et jeudi : 8h45-12h.</p>

<p>Commissariat des Ulis</p> <p>Ka commissariya wonoudho ULIS Fii winndougol kaïdi pilènti, maadoun fii yiidougol è gnawdoowo, maadhoun waadjotoodho Waawoubhè dhowtougol ka kaïdi pilènti on wallintèèdhon, maadhoun hèlla wobbhè göö fii falèèdji göö</p>	<p>124 av Champs Lasniers, 91940 les Ulis 01 70 29 30 10</p> <p>Psychologue du commissariat, Mme Léger : 06 46 76 06 12 Intervenante sociale, Mme Mauperin : 01 69 31 74 14</p>
<p>Police Municipale</p>	<p>Rue du Morvan (accès par la rue du Forez) 91940 Les Ulis Tél. : 01 69 29 34 12</p>
<p>Maison pour Tous des Amonts et de Courdimanche</p> <p>Ka nokkou wiètèèdhò soudou fi Fow wonou noun Amonts e Courdimaassi Fii dhabbhöböhè ballal no kaïdiidji fii dhabbhougol gollè moyyhinirtèè, Ka allouwal sengo gnaamo dhöö  No hollaa nokkou kala è gnalaadhè e saayiidi ko oudditètèè</p>	<p>Les Amonts : 01 69 07 02 03 Lundi et vendredi de 13h30 à 21h Mardi et Jeudi de 9h30 à 12h puis de 13h30 à 21h Mercredi de 9h à 12h, puis de 13h30 à 21h Samedi de 10h à 12h puis de 14h à 18h 1 rue de vendée, 91940 Les Ulis mpt_des_amonts@lesulis.fr Courdimanche : 01 69 07 48 04 Lundi et vendredi de 13h30 à 23h00 Mardi et Jeudi de 9h à 12h, puis de 13h30 à 23h Mercredi de 9h à 12h, puis de 13h30 à 23h Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h 24 résidence de Courdimanche, 91940 Les Ulis mpt_de_courdimanche@lesulis.fr Médiatrice sociales (Constitution des dossiers, accompagnement physique (uniquement sur la ville) et téléphone. Sur RDV. Écrivain public Rédaction de courriers. Sur RDV.</p>

Les numéros suivants peuvent aussi vous aider.

Appels d'urgence

Par téléphone, le **17**, Police secours
Par **SMS au 114** : message en français

SMS 114 :
24h/24 et 7j/7

Lien direct avec le service d'urgence local concerné qui interviendra dans les plus brefs délais.

3919

Appel gratuit depuis un téléphone fixe ou mobile

Ouvert **24h sur 24 et 7 jours sur 7**

Appel ne figurant pas sur les factures de téléphone

- Hedhoo, hollita, faamina, holla rewbhè doolaabhè e séédèbhè mabbhè
- No gnawnda noonè kala doolanndè bhanndou, konngoudhi e nanndomou, ka souudou, ka gollè, e no doolanndè wayiri woo (fii dewgal piilè et barmè)
- Ko nokkou (modjobèrè) mo faabotaako/mo yhèttatataa haadjou hegnoraadho. Wonaabhè poliissi maa, sandarma
- E wattodaadè è louka faransi on, dhèndhè 12 no gollirèèdè fii hedhagol kala wonndoudho e sonndjaa. Bhaïti non djaabotoobhè noddaangoodji dhin hèttotaako touma kala, no haani ka gooto kala houtora gnalaadhè e sayiidji happaadhi din ka 3919.

Você é vítima de violência doméstica

Podera contactar as seguintes estruturas que o poderão receber gratuitamente e orienta-lo de acordo as suas necessidades.

<p>MJD Casa de Justiça e Direito</p> <p>Ajuda para acompanhamentos juridicos e administrativos, encontro com advogado ou psicologo, etc ... Podera ainda ser encaminhado para uma estrutura que o acompanhara no alojamento.</p>	<p>Avenue de Saintonge 91940 Les Ulis 01 64 86 14 05 mjd@paris-saclay.com De segunda à sexta-feira, das 9 h às 12 h e das 13 h 30 às 17 h 30.</p>
<p>Women For Women(Mulheres Para Mulheres) Portal de informações on-line multilingua. Apoiar a jornada das mulheres em seus direitos : moradia ; separação ; divorcio ; guarda dos filhos ; ordem de segurança e proteção ; saúde física, sexual e mental ; direito de residência na França ; policia e justiça. Os profissionais também podem encontrar la muitas informações para melhor ajudar as mulheres que confiam neles.</p>	<p>www.womenforwomenfrance.org</p>
<p>MDS Casa Da Solidariedade</p> <p>Permanencia todos os dias de uma assistente social. Habitação, ajuda alimentar, administrativo. Para mulheres com filhos.</p>	<p>6 rue des Millepertuis 91940 Les Ulis 01 64 86 11 10 Segunda 9H-12H30/13H30-17H Terça / 13H30-17H Quarta 9H-12H30/13H30-17H Quinta 9H-12H30/13H30-17H Sexta 9H-12H30/13H30-16H</p>
<p>CCAS Centro Comunitário de Açã Social</p> <p>Permanência todos os dias de uma assistente social. Habitação, ajuda alimentar, administrativo... Para mulheres sem filhos.</p>	<p>Espace 128 -128 avenue des Champs Lasniers (prédio ao lado da torre Alpha) 91940 Les Ulis 01 69 29 34 36 social@lesulis.fr Segunda, quarta e sexta : 8h45-12h e 13h30-17h30 (16h30 na sexta) ; terça e quinta : 8h45-12h.</p>
<p>Commissariat des Ulis (Policia des Ulis)</p> <p>Para fazer uma reclamação, mas também para encontrar um psicologo ou um assistente social que o pode acompanhã-lo no processo de reclamação e encaminhã-lo para outros parceiros em de acordo com as necessidades.</p>	<p>124 av Champs-Lasniers, 91940 les Ulis 01 70 29 30 10</p> <p>Psicologa da delegacia, senhora Léger : 06 46 76 06 12 Assistente social senhora Maurepin 01 69 31 74 14</p>
<p>Police Municipale</p>	<p>Rue du Morvan (accès par la rue du Forez) 91940 Les Ulis</p> <p>Tél. : 01 69 29 34 12</p>

Maison pour tous des Amonts et de Courdimanche
Casa para todos dos Amonts e de Courdimanche

Para ter ajuda para preencher arquivos ou fazer um correio.

Os Amonts : 01 69 07 02 03
Segunda e sexta das 13h30 as 21h
Terça e quinta-feira das 9h30 as 12h e das 13h 30 as 21h
Quarta-feira das 9h as 12h e das 13h30 as 21h
Sábado das 10h as 12h e das 14h as 18 h
1 rue de Vendée, 91940 Les Ulis
mpt_des_amonts@lesulis.fr
A courdimanche : 01 69 07 48 04
Segunda e sexta das 13h30 as 23h
Terça e quinta-feira das 9h30 as 12h e das 13h30 as 23h
Quarta-feira das 9h as 12h e das 13h30 as 23h
Sábado das 10h as 12h e das 14h as 18h
24 résidence Courdimanche, 91940 Les Ulis
mpt_de_courdimanche@lesulis.fr

Os números a seguir também podem ajudã-lo.

LIGACOES DE EMERGENCIA

Por telefone, 17, Policia de emergência
Por SMS para 114 : mensagem em francês

SMS 114 : 24/7
Connexão direta com o serviço de emergência local em causa, que intervirá o mais rapidamente possível.

3919

Chamada gratuita de telefone fixo ou celular
Aberto **24 horas por dia, 7 dias por semana**
Chamada não listada nas contas telefônicas

- Escuta, informe e orienta as mulheres vitimas de violência, bem como testemunhas de violência contra a mulher.
- Trata de violência física, verbal ou psicologica, em casa ou qualquer tipo (incluindo assédio sexual, agressão e espancamento e estupro).
- Não lida com situações de emergência (não é um serviço de policia ou gerdarmeria).
- Além do francês, é possível obter informações, orientações ou escuta telefonica em 12 linguas diferentes (inglês, árabe, crioulo, dari, espanhol, hebraico, cabila, mandarim, persa, polonês, português e turco). No entanto, os ouvintes ou encarregados de pré-acolhimento que possam prestar este serviço não estão presentes 24 horas por dia. Além disso, o chamador pode ser convidado a retornar a ligação nos horários indicados pela equipa do 3919.

If you are a domestic violence victim

You can call or visit the following facilities. They will welcome you for free and guide you accordingly.

<p>MJD Maison de la Justice et du Droit <i>Justice and Law House</i></p> <p>Here you can get help for legal or admin follow-ups, meet with a lawyer or a psychologist... They can also direct you to a facility which will provide you with housing guidance.</p>	<p>Avenue de Saintonge, 91940 les Ulis 01 64 86 14 05 mjd@paris-saclay.com Monday to Friday, from 9:00am to 12:00 (midday) & from 1:30 to 5:30 pm.</p>															
<p>Women For Women</p> <p>Multilingual online information portal. Supports women with their rights : housing, money, separation and divorce, child custody, safety and restraining/protective order, physical, sexual and mental health, residence permits in France, police and justice.</p> <p>Professionals will access information to best help at women in need.</p>	<p>www.womenforwomenfrance.org</p>															
<p>MDS Maison des Solidarités <i>House of Solidarities</i></p> <p>Daily presence of a social worker. Housing, food aid, admin ...</p> <p>Specifically for women with children.</p>	<p>6 rue des Millepertuis 91940 Les Ulis 01 64 86 11 10</p> <table border="0"> <tr> <td>Monday</td> <td>9:00am-12:00</td> <td> 1:00-5:00pm</td> </tr> <tr> <td>Tuesday</td> <td>-</td> <td> 1:00-5:00pm</td> </tr> <tr> <td>Wednesday</td> <td>9:00am-12:00</td> <td> 1:00-5:00pm</td> </tr> <tr> <td>Thursday</td> <td>9:00am-12:00</td> <td> 1:00-5:00pm</td> </tr> <tr> <td>Friday</td> <td>9:00am-12:00</td> <td> 1:00-5:00pm</td> </tr> </table>	Monday	9:00am-12:00	1:00-5:00pm	Tuesday	-	1:00-5:00pm	Wednesday	9:00am-12:00	1:00-5:00pm	Thursday	9:00am-12:00	1:00-5:00pm	Friday	9:00am-12:00	1:00-5:00pm
Monday	9:00am-12:00	1:00-5:00pm														
Tuesday	-	1:00-5:00pm														
Wednesday	9:00am-12:00	1:00-5:00pm														
Thursday	9:00am-12:00	1:00-5:00pm														
Friday	9:00am-12:00	1:00-5:00pm														
<p>CCAS Centre Communal d'Action Social <i>Communal Center for Social Action</i></p> <p>Daily presence of a social worker. Housing, food aid, admin, ...</p> <p>Specifically for women without children</p>	<p>Espace 128 - 128 avenue des Champs Lasniers (Building next to the Tour Alpha) 91940 Les Ulis 01 69 29 34 36 social@lesulis.fr</p> <p>Monday, Wednesday and Friday : 8:45am-12:00 then 1:30pm-5:30 (4:30 on Fridays) ; Tuesday and Thursday : 8:45am-12:00.</p>															
<p>Commissariat des Ulis <i>Les Ulis police station</i></p> <p>To file a complaint but also to meet with a psychologist and a social worker who can support you in filing a complaint and direct you to other facilities according to your needs.</p>	<p>124 av Champs Lasniers, 91940 les Ulis 01 70 29 30 10</p> <p>Police station psychologist, Mrs Léger : 06 46 76 06 12 Social worker, Mrs Mauperin : 01 69 31 74 14</p>															
<p>Police Municipale <i>Local police</i></p>	<p>Rue du Morvan (access via « rue du Forez ») 91940 Les Ulis</p> <p>Phone : 01 69 29 34 12</p>															

<p>Maison pour Tous (MPT) des Amonts or Maison pour Tous (MPT) de Courdimanche <i>"Home for all" Amonts or Courdimanche</i></p> <p>To get help with your dossier, administration or writing a letter.</p>	<p>Les Amonts : 01 69 07 02 03 Monday and Friday from 1:30 to 9:00pm Tuesday and Thursday from 9:30 to 12:00 and from 1:30 to 9:00 pm Wednesday from 9:00 to 12:00, and from 1.30 to 9:00 pm Saturday from 10:00 to 12:00 and from 2:00 to 6:00 pm 1 rue de Vendée, 91940 Les Ulis mpt_des_amonts@lesulis.fr</p> <p>Courdimanche : 01 69 07 48 04 Monday and Friday from 1:30 to 11:00 pm Tuesday and Thursday from 9:00 to 12:00, and from 1:30 to 11:00 pm Wednesday from 9:00 to 12:00, and from 1:30 to 11 pm Saturday from 10:00 to 12:00 and from 2:00 to 6:00 pm 24 résidence de Courdimanche, 91940 Les Ulis mpt_de_courdimanche@lesulis.fr</p> <p>Social mediators : Case creation, follow up in person (inner city only) and by phone. By appointment. Public writer Letter and mail writing. By appointment.</p>
--	--

The following numbers can also help you :

Emergency calls

By phone, dial **17** for the police.

By text message, text **114** : you would need to message in French

Text message 114 : 24h/24 and 7d/7

Direct link to the local emergency service in charge who will intervene as soon as possible.

3919

Free of charge call from a mobile phone or landline

Open **24 hours a day et 7 days a week**

Calls do not appear on your phone bill

- Listen, inform and guide women who are victims of violence, as well as those who witness violence against women
- Treat physical, verbal or psychological violence at home or at work, of any kind (including sexual harassment, injuries and rapes)
- This line does not treat emergency situations (it is not a police service)
- Main language is French, but it is possible to access information, guidance or support on the phone in 12 different languages (English, Arabic, Creole, Dari, Spanish, Hebrew, Kabyle, Mandarin, Persian, Polish, Portuguese and Turkish). Please note that support in these languages is not available 24 hours a day; therefore the caller may be invited to call back at a time when someone can assist you in the desired language.

Si usted es víctima de violencia intrafamiliar

Usted puede dirigirse a las siguientes organizaciones que podrán recibirle gratuitamente y orientarle en función de sus necesidades.

<p>MJD - Maison de la Justice et du Droit (Casa de la Justicia y el derecho)</p> <p>Ayuda en seguimientos jurídicos, administrativos, encontrar un abogado o un psicólogo,... Usted podría ser orientado también hacia una organización que trabajara con usted el tema de la vivienda.</p>	<p>Avenue de Saintonge, 91940 les Ulis 01 64 86 14 05 mjd@paris-saclay.com De lunes a viernes desde las 9h hasta las 12h y desde las 13h30 hasta las 17h30.</p>
<p>Women For Women (Mujer por mujer)</p> <p>Portal de información multilingüe en línea. Apoyar a las mujeres en la búsqueda de sus derechos: vivienda, dinero, separación, divorcio; cuidado de los niños, seguridad y orden de protección, salud física, sexual y mental, derecho de estancia en Francia, policía y justicia.</p> <p>Las profesionales pueden también encontrar variada información con el fin de ayudar de mejor manera a las mujeres que confíen en ellas.</p>	<p>www.womenforwomenfrance.org</p>
<p>MDS - Maison des Solidarités (Casa de la solidaridad)</p> <p>Permanencias de un trabajador social todos los días. Vivienda, ayuda alimenticia, administrativa...</p> <p>Para las mujeres con niños.</p>	<p>6 rue des Millepertuis 91940 Les Ulis 01 64 86 11 10 Lunes 9H-12H30 13H30-17H Martes - 13H30-17H Miércoles 9H-12H30 13H30-17H Juevi 9H-12h30 13H30-17H Viernes 9H-12H30 13H30-16H30</p>
<p>CCAS - Centre Communal d'action Social (Centro Comunitario de Acción Social)</p> <p>Permanencias de un trabajador social todos los días. Vivienda, ayuda alimenticia, administrativa...</p> <p>Para las mujeres con niños.</p>	<p>Espace 128 - 128 avenue des Champs Lasniers (Bâtiment à côté de la Tour Alpha) 91940 Les Ulis 01 69 29 34 36 social@lesulis.fr Lunes, miércoles y viernes : 8h45-12h de 13h30-17h30 (16h30 el viernes) ; martes y jueves : 8h45-12h.</p>
<p>Commissariat des Ulis (Comisaría de Les Ulis)</p> <p>Para presentar una denuncia pero también para encontrarse con una psicóloga o una asistente social que podrá acompañarla a presentar la denuncia y orientarla con otras organizaciones aliadas en función de sus necesidades.</p>	<p>124 av Champs Lasniers, 91940 les Ulis 01 70 29 30 10 Psicóloga de la comisaría, Mme Léger : 06 46 76 06 12 Asistente social, Mme Mauperin : 01 69 31 74 14</p>
<p>Police Municipale (Policía municipal)</p>	<p>Rue du Morvan (Acceso por la calle du Forez) 91940 Les Ulis Tél. : 01 69 29 34 12</p>

<p>Maison pour Tous des Amonts et de Courdimanche (Casas para todos - <i>des Amonts</i> y de <i>Courdimanche</i>)</p> <p>Para una ayuda en el llenado de expedientes o para redactar un correo.</p>	<p>Les Amonts : 01 69 07 02 03 Lunes y viernes de 13h30 a 21h Martes y jueves de 9h30 à 12h después de 13h30 a 21h Miércoles de 9h a 12h, luego de 13h30 a 21h Sábado de 10h a 12h luego de 14h a 18h 1 rue de vendée, 91940 Les Ulis mpt_des_amonts@lesulis.fr Courdimanche : 01 69 07 48 04 Lunes y viernes de 13h30 a 23h00 Martes y jueves de 9h a 12h, luego de 13h30 a 23h Miércoles de 9h a 12h, luego de 13h30 a 23h Samedi de 10h a 12h y de 14h a 18h 24 résidence de Courdimanche, 91940 Les Ulis mpt_de_courdimanche@lesulis.fr Médiatrice sociales - Mediadoras sociales Constitución de expedientes, acompañamiento físico (solamente en la ciudad) y telefónico. Poe cita. Écrivain public - Escritor público Redacción de correos. Por cita.</p>
--	---

Los siguientes números también le pueden ser de utilidad.

Llamadas de emergencia

Por teléfono, el **17**, Police secours - Policía Rescate

Por **SMS al 114** : mensajes en francés

SMS 114 : 24h/24 y 7d/7

Línea directa con el servicio de emergencia local correspondiente, que intervendrá en el menor tiempo posible.

3919

Llamada gratuita desde un teléfono fijo o móvil

Abierto **las 24 horas del día (24H/24) y los 7 días de la semana (7h/7)**

La llamada no figura en las facturas de teléfono

- Escucha, informa y orienta a las mujeres víctimas de violencias, así como a los testigos de violencias hechas a las mujeres.
- Tratamiento de las violencias físicas, verbales o psicológicas, en la casa o en el trabajo y de toda naturaleza (incluyendo acoso sexual, golpes, heridas y violaciones).
- No trata situaciones de urgencia (No es un servicio de policía ni de Guardia Civil).
- Además del francés, es posible obtener información, una orientación o una escucha telefónica en 12 idiomas diferentes (inglés, árabe, criollo, dari, español, hebreo, cabila, mandarín, persa, polaco, portugués y turco). Sin embargo, los interlocutores o escuchas de pre-recepción que brindan este servicio, no están presentes 24h/24. También, la persona que llame podrá ser dirigido a llamar en los horarios indicados por el equipo del 3919.

Hidhon wondi e sondjaa mbawdi kafidaabhè (soudou e yassi), djoodhodol e djooma doolè

Hidhon waawi fewtoudè e dhè modjobè djabbhotoothè on hara on yobhaali fous
Wallira kala è faalèmoun/ maadhoun kala e ko hatondjini

<p>MJD Maison de la Justice et du Droit</p> <p>Suudou sariya e ko daganii neddhankè Wallaï fii djokkougol nyinnougol sariyaadj, ka dawla maadhoun ka thioudhi laamou, youbbhindira kala nedhdho e awokaa maa dartantoodho dhoun Nowaawakadi ka nedhdho kala hollèè Suudou maa modjobéré, wallobhè fii nokkou ka hodhèè.</p>	<p>Avenue de Saintonge, 91940 les Ulis 01 64 86 14 05 mjd@paris-saclay.com Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.</p>
<p>Women For Women Rewbhè e worbhè</p> <p>Danbougal kibaarou ka Interneti/ka koneksion Tambitò souddiibhè bhèn ka bannhè ko haanani bhè : wano hodhò, Kaalissi, thiertigal, seedigal dankagol faïbhè, kiwal e yamirgol kiwal e dandougol, thiellal bhandou e tère hagghil,yananèèdè wonougol Faransi, polissi e sariya Waawoubhè gollè, maa marbhè mèthiè tawai noonè kibaroudji dhoudhoudhi walodji no newori, rewbhè halfinotoobhè è dhimmoobhè moun</p>	<p>www.womenforwomenfrance.org</p>
<p>MDS Maison des Solidarités</p> <p>Soudou pottal/ yourmondiral Ka goddhò tawètèè gnanèè kala/gnandéwoo fii aroobhè dhhougol fèèrè Souudou,ballal fii nyamètèè, fii kaïdiidji Fii rewbhè/souddiibhè, wonndoubhè è faïbhè</p>	<p>6 rue des Millepertuis 91940 Les Ulis 01 64 86 11 10 Lundi 9H-12H30 13H30-17H Mardi - 13H30-17H Mercredi 9H-12H30 13H30-17H Jeudi 9H-12h30 13H30-17H Vendredi 9H-12H30 13H30-16H30</p>
<p>CCAS Centre Communal d'action Social</p> <p>Nokkourè adouna yankoorè fii neddhankè Ka goddhò tawètèè gnanèè kala/gnandéwoo fii aroobhè dhhougol fèèrè Souudou,ballal fii nyamètèè, fii kaïdiidji Fii rewbhè/souddiibhè, bhè alaa, maadhoun wonndaa è faïbhè</p>	<p>Espace 128 - 128 avenue des Champs Lasniers (Bâtiment à côté de la Tour Alpha) 91940 Les Ulis 01 69 29 34 36 social@lesulis.fr Lundi, mercredi et vendredi : 8h45-12h puis 13h30-17h30 (16h30 le vendredi) ; mardi et jeudi : 8h45-12h.</p>

<p>Commissariat des Ulis</p> <p>Ka commissariya wonoudho ULIS Fii winndougol kaïdi pilènti, maadhoun fii yiidougol è gnawdoowo, maadhoun waadjotoodho Waawoubhè dhowtougol ka kaidi pilènti on wallintèèdhon, maadhoun hèlla wobbhè göö fii falèedji göö</p>	<p>124 av Champs Lasniers, 91940 les Ulis 01 70 29 30 10</p> <p>Psychologue du commissariat, Mme Léger : 06 46 76 06 12 Intervenante sociale, Mme Mauperin : 01 69 31 74 14</p>
<p>Police Municipale</p>	<p>Rue du Morvan (accès par la rue du Forez) 91940 Les Ulis Tél. : 01 69 29 34 12</p>
<p>Maison pour Tous des Amonts et de Courdimanche</p> <p>Ka nokkou wiètèèdhò souudou fi Fow wonou noun Amonts e Courdimaassi Fii dhabbhöbhè ballal no kaidiidji fii dhabbhougol gollè moyyhiniirtèè, Ka allouwal sengo gnaamo dhöö  No hollaa nokkou kala è gnalaadhè e saayiidji ko oudditètèè</p>	<p>Les Amonts : 01 69 07 02 03 Lundi et vendredi de 13h30 à 21h Mardi et Jeudi de 9h30 à 12h puis de 13h30 à 21h Mercredi de 9h à 12h, puis de 13h30 à 21h Samedi de 10h à 12h puis de 14h à 18h 1 rue de vendée, 91940 Les Ulis mpt_des_amonts@lesulis.fr Courdimanche : 01 69 07 48 04 Lundi et vendredi de 13h30 à 23h00 Mardi et Jeudi de 9h à 12h, puis de 13h30 à 23h Mercredi de 9h à 12h, puis de 13h30 à 23h Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h 24 résidence de Courdimanche, 91940 Les Ulis mpt_de_courdimanche@lesulis.fr Médiatrice sociales (Constitution des dossiers, accompagnement physique (uniquement sur la ville) et téléphone. Sur RDV. Écrivain public Rédaction de courriers. Sur RDV.</p>

Les numéros suivants peuvent aussi vous aider.

<p style="text-align: center;">Appels d'urgence</p> <p>Par téléphone, le 17, Police secours Par SMS au 114 : message en français</p> <p>SMS 114 : 24h/24 et 7j/7 Lien direct avec le service d'urgence local concerné qui interviendra dans les plus brefs délais.</p>

<p style="text-align: center;">3919</p> <p style="text-align: center;">Appel gratuit depuis un téléphone fixe ou mobile Ouvert 24h sur 24 et 7 jours sur 7 Appel ne figurant pas sur les factures de téléphone</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hedhoo, hollita, faamina, holla rewbhè doolaabhè e séédèbhè mabbhè - No gnawnda noonè kala doolanndè bhandou, konngoudhi e nanndomou, ka souudou, ka gollè, e no doolanndè wayiri woo (fii dewgal piilè et barmè) - Ko nokkou (modjobèrè) mo faabotaako/mo yhèttatataa haadjou hegnoraadho. Wonaabhè poliissi maa, sandarma - E wattodaadè è louka faransi on, dhèndhè 12 no gollirèèdè fii hedhagol kala wonndoudho e sonndjaa. Bhaïti non djaabotoobhè noddaangoodji dhin hètotaako touma kala, no haani ka gooto kala houutora gnalaadhè e sayiidji happaadhi din ka 3919.
--

Coordonnées

Site de la ville des Ulis : lesulis.fr

■ MJD (Maison de la Justice et du Droit)

Avenue de Saintonge, 91940 les Ulis

01 64 86 14 05

mjd@paris-saclay.com

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

■ CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

■ CIDFF Sud Est Francilien

interdépartemental ou CIDFF SEF

01 60 79 42 26.

contact@cidff-sef.org

Permanence téléphonique : 01 60 78 46 30

■ Paroles de femmes – le Relais

Association de lutte contre les violences faites aux femmes et en particulier les violences conjugales

Massy

01 60 11 97 97

antenne.91@parolesdefemmes-lerelais.fr

Des permanences téléphoniques les lundis et mercredis après-midi et les jeudis matin (entretiens avec une travailleuse sociale) et des entretiens physiques sur RDV (travailleuses sociales et psychologue) dans le cadre du suivi psychosocial.

■ Le Centre Régional de

Psychotraumatisme Paris Centre et Sud.

1 Parvis Notre-Dame Place Jean-Paul II, 75004 Paris

Paris

Médiavipp 91

Premier rendez-vous : 01 42 34 78 78

Prise de rendez-vous possible sur crp.htd@aphp.fr

Du lundi au vendredi : 9h30 à 18h

■ Association départementale d'aide aux victimes

01 60 78 84 20

contact@mediavipp91.fr

mediavipp91.fr

Permanence aux Ulis et permanences à Palaiseau : RDV juridique et RDV psychologique.

■ Adil (Agence départementale pour l'information sur le logement)

Elle a pour mission d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accession à la propriété, ceci à l'exclusion de tout acte administratif, contentieux ou commercial.

01 60 77 21 22 | contact@adil91.org | anil.org, puis chercher celle du 91.

Permanence aux Ulis :

■ Maison de la Justice et du Droit

Avenue de Saintonge, 91940 Les Ulis

01 64 86 14 05

2^e et 4^e lundi du mois : de 13h30 à 17h sur rendez-vous

■ SOS Loyers impayés : 0805 160 075

■ AVFT (Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail)

Défense des victimes de violences sexuelles au travail

01 45 84 24 24 | contact@avft.org

avft.org

■ Women For Women

Portail d'informations en ligne multilingue.

Soutenir le parcours des femmes dans leurs droits : logement, argent, séparation, divorce, garde d'enfant, sécurité et ordonnance de protection, santé physique, sexuelle et mentale, droit de séjour en France, police et justice.

Les professionnel(le)s peuvent aussi y trouver de nombreuses informations afin d'aider au mieux les femmes qui se confient à eux-elles.

womenforwomenfrance.org

■ MDS (Maison Des Solidarités)

Permanences chaque jour d'un travailleur social.

6 rue des Millepertuis 91940 Les Ulis

01 64 86 11 10

Lundi : de 9h à 12h30 puis de 13h30 à 17h

Mardi : de 13h30 à 17h

Mercredi : de 9h à 12h30 puis de 13h30 à 17h

Jeudi : de 9h à 12h30 puis de 13h30 à 17h

Vendredi : de 9h à 12h30 puis de 13h30 à 16h30

■ CCAS (Centre Communal d'Action Social)

Espace 128 - 128 avenue des Champs Lasniers

91940 Les Ulis

01 69 29 34 36 | social@lesulis.fr

Lundi : de 8h45 à 12h puis 13h30 à 17h30

Mardi : de 8h45 à 12h

Mercredi : de 8h45 à 12h puis 13h30 à 17h30

Jeudi : de 8h45 à 12h

Vendredi : de 8h45 à 12h puis 13h30 à 16h30

■ Commissariat des Ulis

124 av Champs Lasniers, 91940 les Ulis

01 70 29 30 10

■ Psychologue du commissariat

Mme Léger : 06 46 76 06 12

■ Intervenante sociale

Mme Mauperin : 01 69 31 74 14

■ Maison pour Tous des Ulis

Les Amonts : 01 69 07 02 03

1 rue de vendée, 91940 Les Ulis

Lundi et vendredi : de 13h30 à 21h

Mardi et jeudi : de 9h30 à 12h puis 13h30 à 21h

Mercredi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 21h

Samedi : de 10h à 12h puis de 14h à 18h

mpt_des_amonts@lesulis.fr

Courdimanche : 01 69 07 48 04

24 résidence de Courdimanche, 91940 Les Ulis

Lundi et vendredi : de 13h30 à 23h

Mardi et jeudi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 23h

Mercredi : de 9h à 12h puis de 13h30 à 23h

Samedi : de 10h à 12h et de 14h à 18h

mpt_de_courdimanche@lesulis.fr

■ **Médiatrice sociales** (Constitution des dossiers, accompagnement physique (uniquement sur la ville) et téléphone. *Sur RDV.*
Écrivain public Rédaction de courriers. *Sur RDV.*

■ **Médiathèque François Mitterrand**

Esplanade de la République, 91940 les Ulis
01 78 85 31 56

Mardi : de 10h à 12h30 et de 15h à 18h

Mercredi : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Vendredi : de 15h à 19h

Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

■ **Ludothèque de l'AVAG**

16 résidence Hautes Plaines, 91940 les Ulis
01 60 92 07 11

Mardi : de 16h30 à 18h30

Soirée jeux famille de 19h à 21h une fois par mois

Mercredi : de 9h à 10h15 et de 10h30 à 11h45
(sur inscription) et 14h à 18h30

Jeudi : de 9h à 10h15 et de 10h30 à 11h45
(sur inscription)

Vendredi : de 16h à 18h30

Samedi : de 15h à 18h30

Attention horaires différents pendant les vacances scolaires.

■ **Service Petite Enfance**

■ **Service Éducation**

■ **Service Périscolaire** (cantine, centre de loisirs, entraide devoirs...) | 01 69 29 34 00

■ **Service Habitat-cadre de vie**

Espace 128 | 01 69 29 34 36

Lundi : de 8h45 à 12h puis de 13h30 à 17h30

Mardi : de 8h45 à 12h puis de 13h30 à 17h30
(Sur rendez-vous uniquement)

Mercredi : de 8h45 à 12h puis de 13h30 à 17h30

Jeudi : de 8h45 à 12h (Fermé au public)

Vendredi : de 8h45 à 12h puis de 13h30 à 16h

■ **PMI (Centre de Protection Maternelle et Infantile)**

Au Bosquet (PMI et « Ricochet ») :
20 résidence le Bosquet 91940 Les Ulis
01 69 07 81 52

À Courdimanche :

01 69 07 28 49

Lundi : de 9h à 12h30 puis de 13h30 à 17h

Jeudi : de 9h à 12h30 puis de 13h30 à 17h

■ **Centre Commercial «Les Boutiques»**

91940 Les Ulis

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h puis de 14h à 17h

Le vendredi : de 9h à 12h puis de 14h à 16h30

■ **SNL (Solidarité Nouvelles pour le Logement)**

24 rue de l'Alun, 91630 Marolles en Hurepoix
01 69 58 77 58
contact@snl-essonne.org
solidarites-nouvelles-logement.org

■ **DALO (Droit Au Logement Opposable)**

Commission de médiation de l'Essonne
service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18005.
A envoyer à : Secrétariat de la commission de médiation de l'Essonne, TSA 96830 - 95905 Cergy Pontoise Cedex 9

■ **ASTI (Association de Solidarité avec Tou(te)s les immigré(e)s)**

23 résidence Les Amonts.
Prise de rdv au 01 69 07 20 27

■ **RAM (Relais Assistants Maternels)**

Avenue de Saintonge (derrière la Maison Pour Tous des Amonts).
01 69 31 05 16 | ram@lesulis.fr

■ **Club Léo Lagrange des Ulis**

69 avenue Alsace
01 69 07 79 19
clubleolagrange.ulis@wanadoo.fr
Mardi et jeudi : de 14h à 18h30

Mercredi et vendredi : de 10h à 12h puis de 14h à 18h30

Samedi : de 9h à 12h

■ **La Vie de la Cité**

69 avenue Alsace
01 69 29 34 97
viedelacite@lesulis.fr

■ **Cinéma Jacques Prévert**

Sur la dalle de la mairie, après la poste.
01 69 29 34 52

■ **Espace culturel Boris Vian**

Sur la dalle de la Mairie, en face de la poste.
01 69 29 34 91

■ **Le Radazik**

Place de la Liberté | 01 69 29 34 57

■ **Centre Municipal de Santé**

3 rue du Maine (secteur des Bergères)
01 70 56 50 03

Lundi, mardi et jeudi : de 9h à 19h30

Mercredi : de 8h30 à 18h30

Vendredi : de 9h à 19h

Samedi : de 8h30 à 12h

■ **CPEF (Centre de Planification et d'Éducation Familiale)**

Orsay : 69 rue de Paris
01 69 28 49 40 | 06 33 05 12 86
Ouvert du lundi au vendredi midi.
Les Ulis : 20 résidence le Bosquet
01 69 07 81 52 | 06 33 05 12 86
Ouvert les lundis et jeudis

■ **La Bulle**

Résidence les Hautes Bergères, Tour Mai
8 avenue des Champs Lasniers.
01 64 46 94 82 | 01 64 46 90 36
Lundi : de 9h30 à 12h

■ **Info Migrants**

01 53 26 52 82
Du lundi au vendredi : de 9h à 13h puis de 14 à 16h.
ism-interpretariat.fr/info-migrants

■ **GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés)**

01 84 60 90 26 | gisti.org
Du lundi au vendredi : de 14h30 à 17h30
Mercredi et le vendredi : de 10h à 12h.

■ **ASDA : Association De Soutien Administratif**

01 69 07 48 04
asda.lesulis@gmail.com
Rendez-vous à la Maison Pour Tous de Courdimanche
Mardi toute la journée et un samedi matin par mois

■ **OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration)**

13-15, rue Claude Nicolas Ledoux, 94000 Créteil.
01 41 94 69 30 | ofii.fr

■ **OFPPA (Office Française de Protection des Réfugiés et Apatrides)**

201 rue Carnot, 94136 Fontenay sous Bois Cedex
01 58 68 10 10 | ofppa.gouv.fr
Du lundi au vendredi : de 9h à 15h

■ **CAF (Caisse d'Allocations Familiales)**

caf.fr

■ **MDPH de l'Essonne (Maison Départementale des Personnes Handicapées)**

93 rue Henri Rochefort
91000 Evry Courcouronnes
01 60 76 11 00

Du lundi au vendredi : de 9h à 13h puis de 14h à 16h.

MDPH@cd-essonne.fr

essonne.fr/sante-social-solidarite/handicap/la-mdph

■ **Collectif pour les Droits des femmes des Ulis**

droitsdesfemmesauxulis@gmail.com

■ **Avocats du barreau de l'Essonne**

07 72 00 02 07

Permanence téléphonique gratuite du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Club Omnisports des Ulis, C.O.Ulis
c-o-ulis.fr

■ **Piscine municipale**

Avenue de l'Aubrac

91940 Les Ulis | 01 69 07 45 96

Période scolaire

Lundi : de 12h à 14h puis de 17h à 19h

Mardi : de 7h à 8h30, de 12h à 14h puis de 17h à 19h

Mercredi : de 10h à 18h

Judi : de 12h à 14h puis de 17h à 21h

Vendredi : de 12h à 14h

Samedi : de 9h à 18h

Dimanche : de 9h à 13h

Petites vacances scolaires

Du lundi au vendredi : de 10h à 19h

Samedi : de 9h à 18h

Dimanche : de 9h à 13h

Grandes vacances scolaires

Semaine : de 10h à 20h

Week-end : de 10h à 19h

Jours fériés

Ouverture tous les jours fériés (sauf 1^{er} mai)

Autres

Ouverture tous les dimanches de 9h à 16h en mai, juin et septembre.

■ **Direction des Sports et loisirs**

Piscine des Ulis - Avenue de l'Aubrac

91940 Les Ulis

01 69 29 34 13

■ **HEHOP (Help for Hope)**

Application qui permet à la victime ou aux témoins d'apporter la preuve des violences sous forme de photos, d'enregistrements audio ou vidéo mise dans un lieu sécurisé : transfert automatique des fichiers vers un coffre-fort numérique.

hehop.org/

■ **Police Municipale**

Rue du Morvan (accès par la rue du Forez)

91940 Les Ulis

01 69 29 34 12

■ **ACJE (Association Contrôle Judiciaire Essonne)**

À destination des auteurs des violences.

acje91@acje91.fr

01 69 36 09 30

■ **Association Enfance et Partage**

Maison des associations, place des haies Saint

Rémy, 91210 Draveil.

01 69 83 19 80

eetp91@yahoo.fr

Et le numéro vert Stop Maltraitance de

l'association : 0 800 05 1234

■ **Pôle Santé Ado Adulte SAA du CDSS, Centre Départementale de Santé Sexuelle**

CDSS : 69 rue de Paris 91400 Orsay

01 69 28 49 42

Du mardi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

CDSS : 20 résidence le Bosquet 91940 Les Ulis

01 69 07 81 52

Le lundi et jeudi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

■ **Infirmières et assistantes sociales.**

Attention les assistantes sociales ne sont qu'à partir du collège.

- Pour le secteur primaire et secondaire lié au

collège Aimé Césaire : 01 69 07 70 84

- Pour le secteur primaire et secondaire lié au

collège Mondétour : 01 69 07 27 77

- Au lycée l'Essouriau : 01 64 86 82 82

■ **CMP (Centre Médico-Psychologique)**

CMP des Hautes Plaines : 21 résidence des hautes Plaines

01 69 07 95 59

■ **Association Inter'Val Aapise**

Résidence Les Millepertuis

Bâtiment D1 - 91940 Les Ulis

01 60 14 26 76

Interval.equipe2@aapise.fr

■ **Association APASO**

Maison de la Formation et de l'Emploi

10 avenue du Noyer Lambert, 91300 Massy

Accueil : 4 avenue de France, 91300 Massy

01 69 75 40 20

contact@apaso.fr

NUMÉROS UTILES

ÉCOUTE VIOLENCES FEMMES HANDICAPÉES – EVFH

01 40 47 06 06

*Du lundi au jeudi 10h-13h et lundi de 14h30 à
17h30.*

Appel anonyme non surtaxé

Pour les femmes déficientes auditives : ecoute@fdfa.fr

NUMÉRO D'URGENCE À BORD DES TRANSPORTS RATP ET SNCF

3117 ou 31177 par SMS

24h/24h et 7j/7j

3919

LIGNE D'ÉCOUTE
ET D'ORIENTATION DES
FEMMES VICTIMES DE
VIOLENCES CONJUGALES.

Appel gratuit depuis un téléphone fixe ou mobile

Ouvert 24h sur 24 et 7 jours sur 7

Appel ne figurant pas sur les factures de téléphone

• Écoute, informe et oriente les femmes victimes de violences, ainsi que les témoins de violences faites à des femmes.

• Traite les violences physiques, verbales ou psychologiques, à la maison ou au travail, et de toute nature (dont les harcèlements sexuels, les coups et blessures et les viols).

• Ne traite pas les situations d'urgence (ce n'est pas un service de police ou de gendarmerie).

WOMEN FOR WOMEN
PORTAIL D'INFORMATIONS
EN LIGNE MULTILINGUE.

womenforwomenfrance.org

Soutenir le parcours des femmes dans leurs droits : logement, argent, séparation, divorce, garde d'enfant, sécurité et ordonnance de protection, santé physique, sexuelle et mentale, droit de séjour en France, police et justice.

Les professionnel(le)s peuvent aussi y trouver de nombreuses informations afin d'aider au mieux les femmes qui se confient à eux ou elles.

womenforwomenfrance.org

arretonslesviolences.gouv.fr
24H/24 ET 7J/7

CHAT AVEC UN POLICIER OU
UN GENDARME À PARTIR D'UN
SMARTPHONE, D'UNE TABLETTE,
D'UN ORDINATEUR. POUR TOUTES
PERSONNES VICTIMES ET TÉMOINS
DE VIOLENCES SEXISTES ET
SEXUELLES.

Arrêtons les violences

arretonslesviolences.gouv.fr

24h/24 et 7j/7

Chat avec un policier ou un gendarme à partir d'un smartphone, d'une tablette, d'un ordinateur.

Pour toutes personnes victimes et témoins de violences sexistes et sexuelles

17

POLICE SECOURS
PAR TÉLÉPHONE

Appels d'urgence

Par téléphone, le 17, Police secours

Par SMS au 114 : message en français

114

POLICE SECOURS PAR SMS
MESSAGE EN FRANÇAIS

SMS 114

24h/24 et 7j/7

Lien direct avec le service d'urgence local concerné qui interviendra dans les plus brefs délais.

119

NUMÉRO D'APPEL NATIONAL
DE L'ENFANCE EN DANGER

NUMÉRO D'APPEL NATIONAL DE L'ENFANCE EN DANGER

Gratuit. 24h/24/, 7/7

N'apparaît pas sur la facture.

L'appel peut être anonyme.

Notes

**PARIS
SACLAY**
Communauté d'agglomération


**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES ET
LES HOMMES,
DE LA DIVERSITÉ ET DE
L'ÉGALITÉ DES CHANCES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



les
Ulis

Terre de talents